

Réf: Dossier 391900

Avis de constitution

SOCIETE « PHOENIX CAR SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHOENIX CAR SERVICES »

Objet :

- Location et vente de véhicules
- Import - Export de véhicules et de marchandises
- Vente de terrain
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social ;

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. ,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIEZOU HERVE LIONNEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02572 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15486/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

